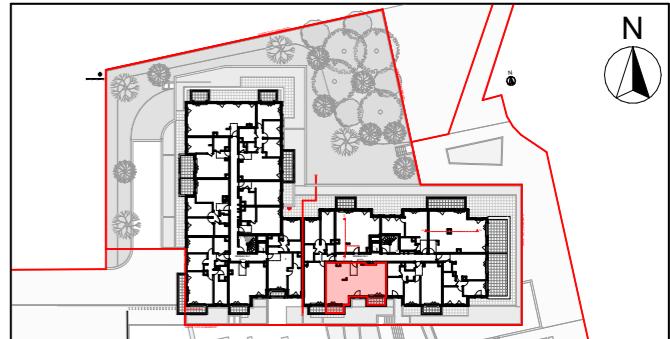
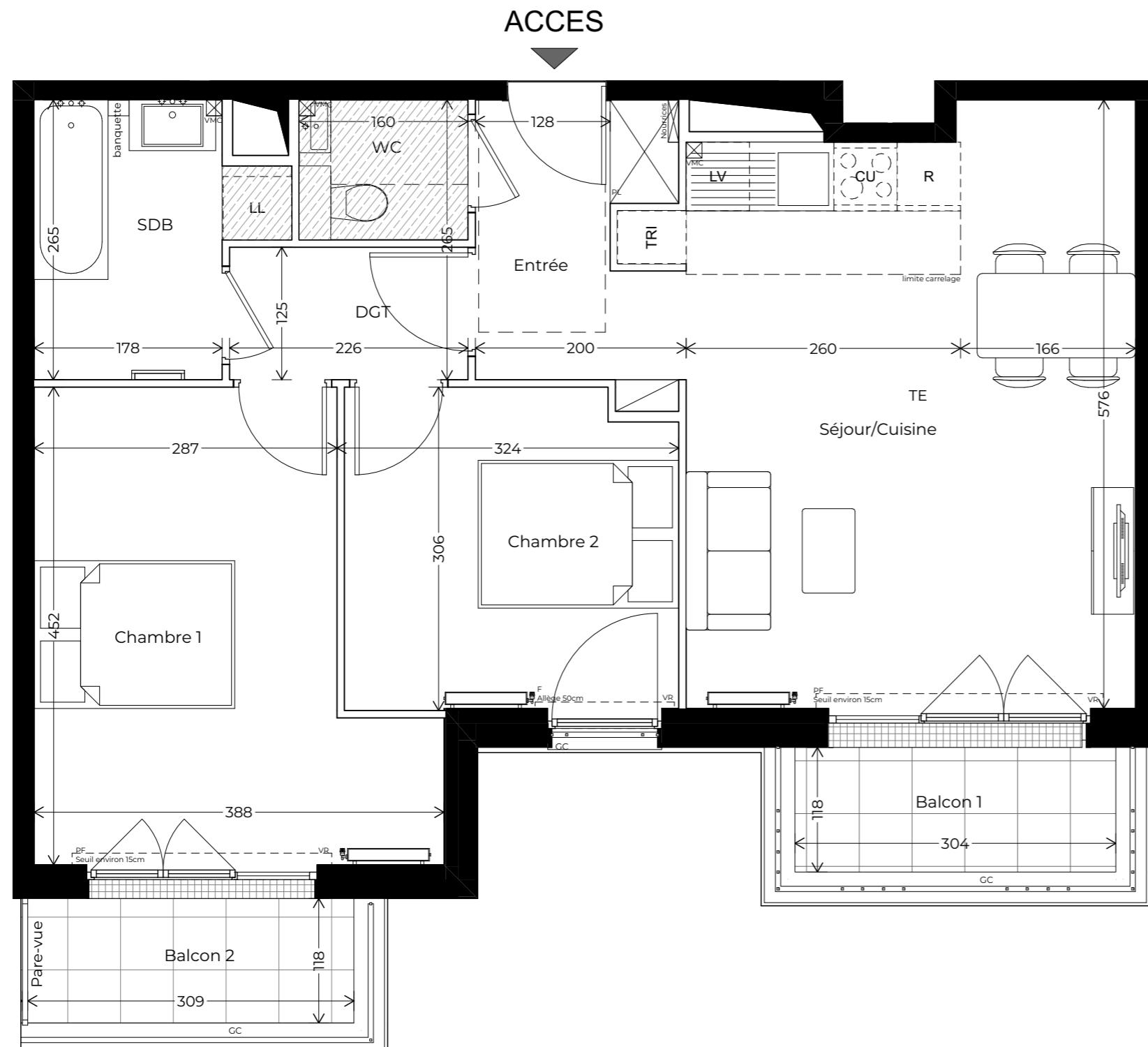




Voie François PEATRIK  
92350 LE PLESSIS-ROBINSON



**APPARTEMENT B15  
BATIMENT B  
ETAGE R+1  
3 PIECES**

**NON PMR**

Entrée	4,0 m <sup>2</sup>
Séjour/Cuisine	24,6 m <sup>2</sup>
Chambre 1	14,4 m <sup>2</sup>
Chambre 2	9,4 m <sup>2</sup>
SDB	5,2 m <sup>2</sup>
WC	2,1 m <sup>2</sup>
DGT	2,8 m <sup>2</sup>

**SURFACE TOTALE HABITABLE 62,5 m<sup>2</sup>**

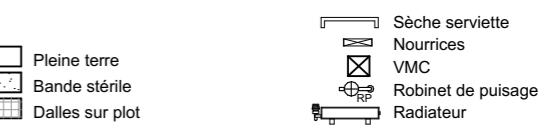
Balcon 1	4,0 m <sup>2</sup>
Balcon 2	4,0 m <sup>2</sup>

**SURFACE TOTALE ANNEXE 8,0 m<sup>2</sup>**

Nota: La superficie des placards est incluse dans celle des pièces attenantes

**LEGENDE**

PF	Porte Fenêtre	CU	Cuisson
F	Fenêtre	R	Réfrigérateur
VR	Volet Roulant	LL	Lave Linge
GC	Garde-corps	LV	Lave Vaisselle
PL	Placard	TE	Tableau électrique
CC	Contre-cloison	TRI	Tri sélectif



INDICE: 00 DATE: 01/12/2025 PLAN DE RESERVATION

ECHELLE 0 1m 2m 3m

Pour L'ACQUEREUR

Pour la SCCV PLESSIS PEATRIK

Nota : Les surfaces données sont données à titre indicatif et les surfaces habitables sont conformes au décret du 23 Mars 1997 (art.4.1) Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques, réglementaires ou administratives lors de la réalisation, tant ce qui concerne les dimensions libres et les équipements. Les soffites, faux plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descente d'eaux pluviales, équipements électriques et meubles ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont également indicatives et seront soumises à la conformité de l'étude thermique. La hauteur des seuils est approximative et correspond à la différence entre les niveaux finis intérieur et il ne seront pas supérieures à celles autorisées par les diverses réglementations.